



Un(e) Médecin Psychiatre (H/F)

Dispositif « Un Chez soi d'abord »

Métropole de Paris

Présentation du dispositif

Le décret n°2016-1940 du 28 décembre 2016 relatif aux dispositifs d'appartements de coordination thérapeutique crée un dispositif « Un Chez-soi d'abord » comportant des logements accompagnés, avec pour objet exclusif de permettre à des personnes majeures, durablement sans-abri et atteintes de pathologies mentales sévères d'accéder sans délai à un logement et de s'y maintenir, de développer leur accès aux droits et à des soins efficaces, leur autonomie et leur intégration sociale. Ce dispositif s'appuie sur les approches de rétablissement et de réduction des risques et des dommages, il s'organise autour d'une équipe pluridisciplinaire qui propose un suivi intensif, adapté et personnalisé. Le dispositif propose donc un projet de réinsertion sociale par l'accès et le maintien dans un logement de droit commun.

Mission générale : Assurer le suivi et la coordination des soins psychiatriques au sein de l'équipe pluri-professionnelle.

Activités

- **Soins :** Le médecin psychiatre assure par substitution le premier niveau de recours aux soins, si la personne n'a pas de médecin psychiatre référent lors de l'entrée dans le dispositif (diagnostic, élaboration de protocole de soins, prescriptions et suivi).
- **Coordination des soins :** le médecin psychiatre assure la coordination du parcours de soin des locataires. Il assure également la coordination avec les acteurs du territoire en faisant le lien avec les professionnels de santé, qui assurent le suivi dans le système de droit commun des locataires.
- **Accompagnement et promotion de la santé auprès des locataires,** notamment avec les médiateurs de santé pairs. Approche positive de la santé mentale, valorisation des savoirs expérientiels des personnes concernées, accompagnement et soutien de leurs choix de soins et de vie. Visites à domicile et suivi des patients avec un contact régulier. Développement de l'éducation thérapeutique.
- **Travail en binôme et en multi-référence** dans le milieu de la personne (rue, domicile, quartier ...) avec chacun des membres de l'équipe, dans une approche horizontale. Inscription dans une démarche collective d'accompagnement global.

Prérequis : Doctorat en médecine et DES/CES de psychiatrie

Qualités souhaitées : Bon sens du relationnel, capacité d'improvisation et de gestion du stress, autonomie, capacité à travailler en équipe et envie de construire un projet commun avec des professionnels du paramédical et du social, polyvalence, utilisation des nouvelles technologies de la communication (mails, agenda partagé)

Renseignements et candidatures : Cléa Bloch, directrice du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences, porteur du GCSMS « Un Chez Soi D'abord de Paris »